

### Votre contact

Monsieur Virgile CURTIT  
03 88 35 35 38

### Durée

1 jour(s),  
7 heures

### Public

Chef d'entreprise, gérant, personnel  
d'encadrement  
Responsable technique RGE (Reconnu  
Garant de l'Environnement) de  
l'entreprise

### Prérequis

Avoir suivi le module FEEBat RENOVE

### Effectif

Minimum 6 participants  
Maximum 12 participants

### Moyens pédagogiques et techniques

Diaporama  
Etude de cas  
Quizz

### Formateur

Formateur qualifié Feebat.

### Suivi et évaluation

Apports théoriques (diaporama, vidéo,  
photos)  
Travaux en sous-groupe, études de  
cas, jeux de rôle  
Exercices pratiques (« La Battle », « Le  
Brainstorming du bâtiment », jeu de  
cartes « Qui fait Quoi ? »)

### Objectifs de la formation

Maîtriser les aspects juridiques et les avantages du groupement d'entreprises afin  
de se positionner sur les offres globales d'amélioration énergétique des bâtiments.

### Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- Pouvoir exprimer ses craintes et ses objections quant à sa participation à un groupement d'entreprises
- Connaître les principaux avantages à participer à un groupement d'entreprises
- Etre convaincu de l'intérêt pour soi d'initier une telle démarche
- Connaître les points clés des principales formes juridiques disponibles pour un groupement d'entreprise
- Savoir laquelle choisir, en fonction de sa situation et de ses objectifs
- Maîtriser l'organisation et la planification du chantier
- Gérer les interfaces avec les autres métiers
- Savoir se mettre à la place de son client
- Connaître ses objections potentielles pour mieux les traiter
- Savoir argumenter la solution du groupement auprès de son client

### Contenu

#### Introduction

Présentation des objectifs  
Recueil des attentes  
Présentation contenu, pédagogie et organisation pratique

#### 1 - Etre convaincu de l'intérêt du groupement d'entreprises

Les avantages pour l'entreprise/artisan : proposer une offre globale à ses clients, développer son réseau, augmenter son chiffre d'affaires et son activité commerciale, lutter contre l'isolement, mutualiser les moyens pour gérer l'administratif des chantiers, etc.

Les « freins » pour rejoindre un groupement d'entreprises : sentiment de perdre son indépendance, crainte de s'engager, nécessité de connaître et d'accepter les « règles du jeu » du travail en équipe, etc.

#### 2 - Savoir choisir la forme juridique la mieux adaptée à son projet de groupement d'entreprises

Connaître les points clés des principales formes juridiques disponibles pour un groupement d'entreprises  
Savoir laquelle choisir, en fonction de sa situation et de ses objectifs

#### 3 - Savoir s'organiser pour proposer et mettre en œuvre une offre d'amélioration énergétique intégrant plusieurs corps de métiers

##### 3.1 Rappel des points clés du module RENOVE

Maîtriser les points clés du module RENOVE

##### 3.2 Savoir constituer un groupement : quelles compétences fédérer ?

Identifier les compétences minimales requises pour le bon fonctionnement du groupement et les critères de choix des entreprises

##### 3.3 Savoir faire fonctionner un groupement, savoir s'insérer dans un groupement

Trouver sa place dans un groupement

S'intégrer dans un groupement existant

Comprendre la nécessité de mettre en place un animateur du groupement et de désigner un pilote pour chaque chantier

Version du 24/07/2017



### Contenu

#### 4 - Maîtriser l'organisation et la planification du chantier

L'interface avec les autres métiers

L'interface avec le client

Les différentes étapes de suivi d'un chantier en groupement

Le rôle du pilote dans le management du groupement pendant la durée du chantier

#### 5 - Savoir valoriser le groupement d'entreprises auprès de son client

L'intérêt du groupement d'entreprises pour son client

Facilité d'utilisation : interlocuteur unique, pilote du groupement

#### Conclusion / Evaluation

